

# AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

## COMMUNE DE QUINTENAS

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2024

La séance ordinaire est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Sylvette DAVID, Maire.

Présents : Sylvette David, Bernard Penel, Nathalie Dufaud, Nicolas Carrot, Roland Maniouloux, Pierre Guirronnet, Éric Chalaye, Vincent Delolme, Mathieu Fereyre, Élodie Beraud, Emilien Glandut, Alexandre Fressenon, Élisabeth Fanget

Absents excusés : Karine Fourel (pouvoir à Sylvette David), Bénédicte Pion (pouvoir à Nathalie Dufaud), Antonino Wernimont (pouvoir à Alexandre Fressenon), Gilles Jouve

Absente : Charlène Fanget

Secrétaire de séance : Alexandre Fressenon

Date de la convocation : 15 octobre 2024

Le procès-verbal du 09 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### **Fourniture et installation d'un système de vidéoprotection - Demande de subvention**

##### **Région Auvergne-Rhône-Alpes**

L'installation d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal comprenant onze points d'observation à proximité des écoles maternelles et élémentaires, des zones d'activités et d'espaces publics sensibles s'élève à 98 860 € HT. A la majorité, le conseil municipal, sollicite une subvention pour le projet « Vidéoprotection » auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 40 % du montant des travaux.

#### **Budget Maison de Santé – Dissolution du budget annexe**

Considérant que tous les lots sont vendus depuis le 15 juin 2023 et que l'activité de la maison de santé n'est pas une activité économique et concurrentielle, il n'est pas obligatoire de conserver un budget annexe. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la clôture et la dissolution du budget annexe Maison de Santé.

#### **Classement en voie communale parcelle C722 et une partie de la parcelle C720 à**

##### **Chizaret**

Afin de permettre aux propriétaires des parcelles section C n° 717-718-525-526, lieudit « Chizaret », d'accéder à leur propriété sans la création de servitude de passage, le conseil municipal décide d'intégrer la parcelle section C n° 722 et une partie de la parcelle section C n° 720 en cours de division, à la voie communale dénommée « Chemin de la Station » et par conséquent à intégrer ces parcelles dans le domaine public communal.

#### **Information au conseil municipal – Virement de crédit**

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de madame le maire d'effectuer un transfert de chapitre à chapitre du compte 62268, chapitre 11 vers le compte 6817, chapitre 68 pour un montant de 261,00 € afin de permettre la création d'une provision pour créances douteuses.

## **Points divers**

### **Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde**

Les pluies de jeudi 17 octobre ont conduit au déclenchement du PCS. Les élus ont vérifié tous les lieux sensibles et recensé les dégâts. Des biens ont été endommagés par les eaux de ruissellement, certains gravement. Les voiries ont souffert. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour notre commune a été transmise à la Préfecture.

### **Proposition d'isolation via CEE**

Depuis fin août 2024, les collectivités sont éligibles à la prime CEE. Grâce à ce dispositif il est possible d'isoler des combles en soufflage. Cependant, la plupart des bâtiments communaux ont des plafonds en dalles qui ne permettent pas cette solution technique. Le recensement des possibilités d'utilisation du dispositif va être établi.

### **Information des riverains de la Grande rue**

L'annexe du bulletin intermédiaire apporte une première information sur la nature des travaux entrepris. Le service Assainissement de l'Agglo prépare un flyer à distribuer aux riverains pour les informer du déroulement des premiers travaux. Il conviendra, par la suite, de rencontrer les personnes concernées par un massif planté le long de leur maison. Pour certaines il faudra demander une autorisation d'accroche sur la façade pour des grimpants et proposer à toutes une charte d'entretien.

Le plan de circulation et de stationnement sera largement diffusé via les différents réseaux.

### **Projet d'agrandissement du local du boulodrome**

L'Amicale Boules a fait part d'une demande pour agrandir la partie fermée du local. Il y a parallèlement une nécessité de créer un garage à vélos pour l'école publique. Il serait possible de faire un aménagement global permettant de remplir les deux fonctions. Ce serait l'occasion de régulariser ce bâtiment qui n'est pas raccordé correctement aux réseaux et dont l'édification n'a pas fait l'objet d'un permis de construire.

### **Accueil des nouveaux arrivants**

Il est rappelé que l'accueil des nouveaux Quintenassiens est prévu le samedi 16 novembre à 11h00, en présence des référents de quartier, des élus et des représentants des différentes associations.

## **Questions diverses**

Aucune

Fin de séance :19h37